

AMBASSADE DE SUISSE AU GHANA

ACCRA, le 2 mai 1962 "Ghana House", Post Office Square P. O. Box 359, Téléphone: 64483 Adresse télégraphique: AMBASUISSE

Ref.: N.1.2. - K/li CONFIDENTIEL

> A la Division des Affaires politiques du Département politique fédéral

Berne

Beture

Vise

EPD -7. Mai 1962

Ref. p. F. 21. 81. Olderer

p.B. 73. Togo, O.

L.P. Visite à Lomé (Togo).

Monsieur l'Ambassadeur,

La République togolaise accéda à l'indépendance le 27 avril 1960. L'an passé, je me trouvai à cette date à Freetown, représentant le Conseil fédéral aux fêtes de l'indépendance de la Sierra Leone. Il était donc indiqué que je me rende cette année à Lomé.

La célébration fut rehaussée par la présence de M. Mennen Williams, Sous-Secrétaire d'Etat américain pour les affaires africaines, et d'une délégation du Land Hessen. Le Président Sylvanus Olympio ne fit aucune déclaration significative. Voici les quelques impressions que j'ai recueillies:

l) Les relations entre le Ghana et le Togo ne m'ont jamais paru aussi mauvaises. Les véhicules automobiles immatriculés dans un des deux pays ne peuvent franchir la frontière de l'autre. Seules les voitures à numéro diplomatique font exception. Après l'amorce d'un rapprochement fin 1961 à l'initiative de M. Hubert Maga (Dahomey), la situation s'est de nouveau détériorée. L'explication la plus souvent entendue est que le Président Olympio jouerait la carte d'une Union du Bénin, appuyée sur le Nigéria, et que fort de cette perspective, il aurait rendu au Président Nkrumah la monnaie de sa pièce en adoptant les mêmes mesures vexatoires.

2) Bien que le gouvernement togolais nie la présence lurant fin sur son territoire de l'ancien ministre des finances du Ghana, bossie folloman Gbedeman, j'ai des indices très précis qu'il s'y trouve bel et

*) anniversaire

erstillt.





bien, de retour de Suisse. Il paraît exact en revanche qu'il n'exerce pas d'activité politique. Ses biens au Ghana n'ont fait l'objet d'aucune contrainte, le parc avicole qui lui fut tant reproché n'a jamais été aussi prospère. Dans ces perspectives, une réconciliation avec Mkrumah n'est pas à exclure.

- 3) La Ligue des Croix-Rouges a délégué un colon suisse de Tunisie, M. Bosshard, aux fins d'enquêter sur le problème des réfugiés et de surveiller la répartition de secours aux victimes de la famine. Réaliste, M. Bosshard considère que la question des Momi ging ne sont plus que 2.800, au lieu des 6.000 à 10.000 soi-disant our 1.0.2. W. a dû âtre réfugiés est d'ordre mineur (au dernier recensement, les réfugiés dénombrés naguère). Le malin plaisir de jouer un tour à Mkrumah a dû être pour beaucoup dans la publicité donnée à toute l'affaire. Quant à la famine dans le nord du pays, elle est endémique en cette saison, faute de soudure entre les récoltes. Les Etats-Unis ont apporté une aide en céréales beaucoup trop massive, qui ne fait qu'encombrer les moyens de transport et les magasins. Un appel à la Croix-Rouge suisse ou à nos autorités serait parfaitement injustifié.
 - 4) La petite communauté suisse croît régulièrement. Quatre compatriotes exercent des fonctions d'expert au titre des Nations-Unies. Un groupe suisse, sous l'impulsion d'une entreprise d'aluminium de Lausanne, va se lancer dans la construction de deux beaux immeubles locatifs à Lomé.
 - 5) J'ai rappelé au Ministre des Affaires étrangères que nous avons été encouragés voilà bientôt un an à proposer la conclusion d'un accord de commerce, de coopération technique et de protection des investissements, et que nous en sommes toujours à attendre l'ouverture de pourparlers. Mon expérience rejoint celle de plusieurs de mes collègues, qui ont dû constater que les Togolais faisaient illusion au premier abord, mais qu'ils manquaient gravement d'esprit de suite.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE:

bleen

Mori ging on